



TERRITOIRE DE BELFORT
COMMUNE D'AUXELLES-BAS

Auxelles- Bas le 24/08/2020

Tél. : 03 84 29 32 93

Email : commune.auxelles.bas@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22/08/2020

1. Emploi saisonnier : prolongation du contrat

En raison du surcroît de travail conséquent à la période estivale, Il y a lieu, de prolonger l'emploi saisonnier d'ouvrier communal à temps complet.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

1. Décide la création d'un poste en contrat saisonnier du 24 au 28 août 2020,
2. Missions dévolues : ouvrier communal,
3. Durée de travail hebdo. : 35 heures,
4. Rémunération brute mensuelle : smic en vigueur,
5. Autorise par conséquent, le Maire à signer les documents y afférents,
6. Dit que les crédits sont inscrits au budget communal.

Séance levée à 10h30